



**Déterminer les leviers d'action
pour limiter les invasions
biologiques et leurs conséquences**



Pourquoi intervenir ?

- Pour **préserver la biodiversité** en place?
- Pour **favoriser le retour de la biodiversité**?
- Pour **maintenir le fonctionnement d'un écosystème**?
- Pour permettre le **maintien d'usages et activités humaines** ?
- Pour **éviter que l'espèce ne colonise** d'autres milieux?
- Pour **limiter les impacts et les nuisances** causées par ces espèces ?



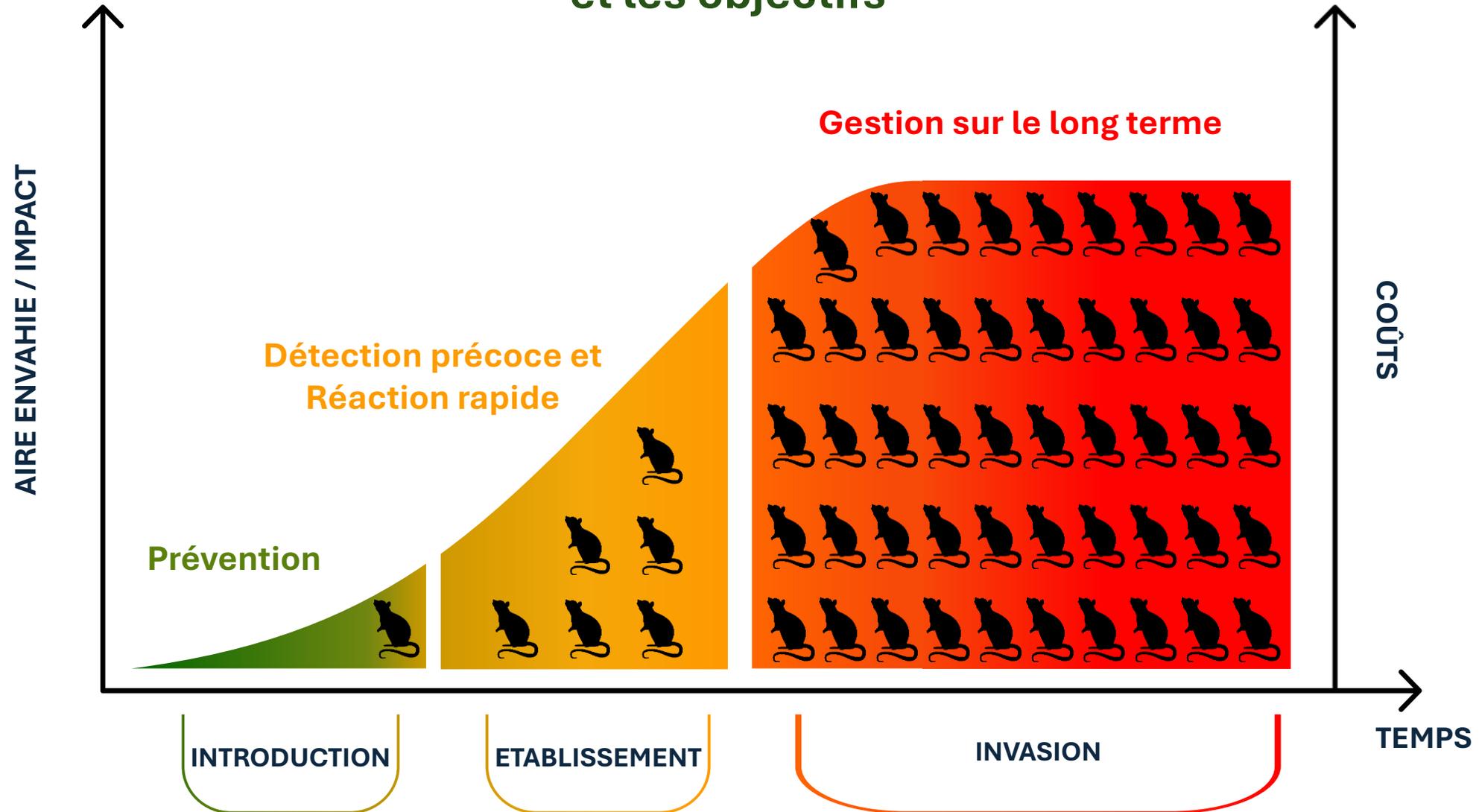
WGCU | By Tom Bayles



M. C. Barnhart

Les étapes de l'invasion et gestion associée

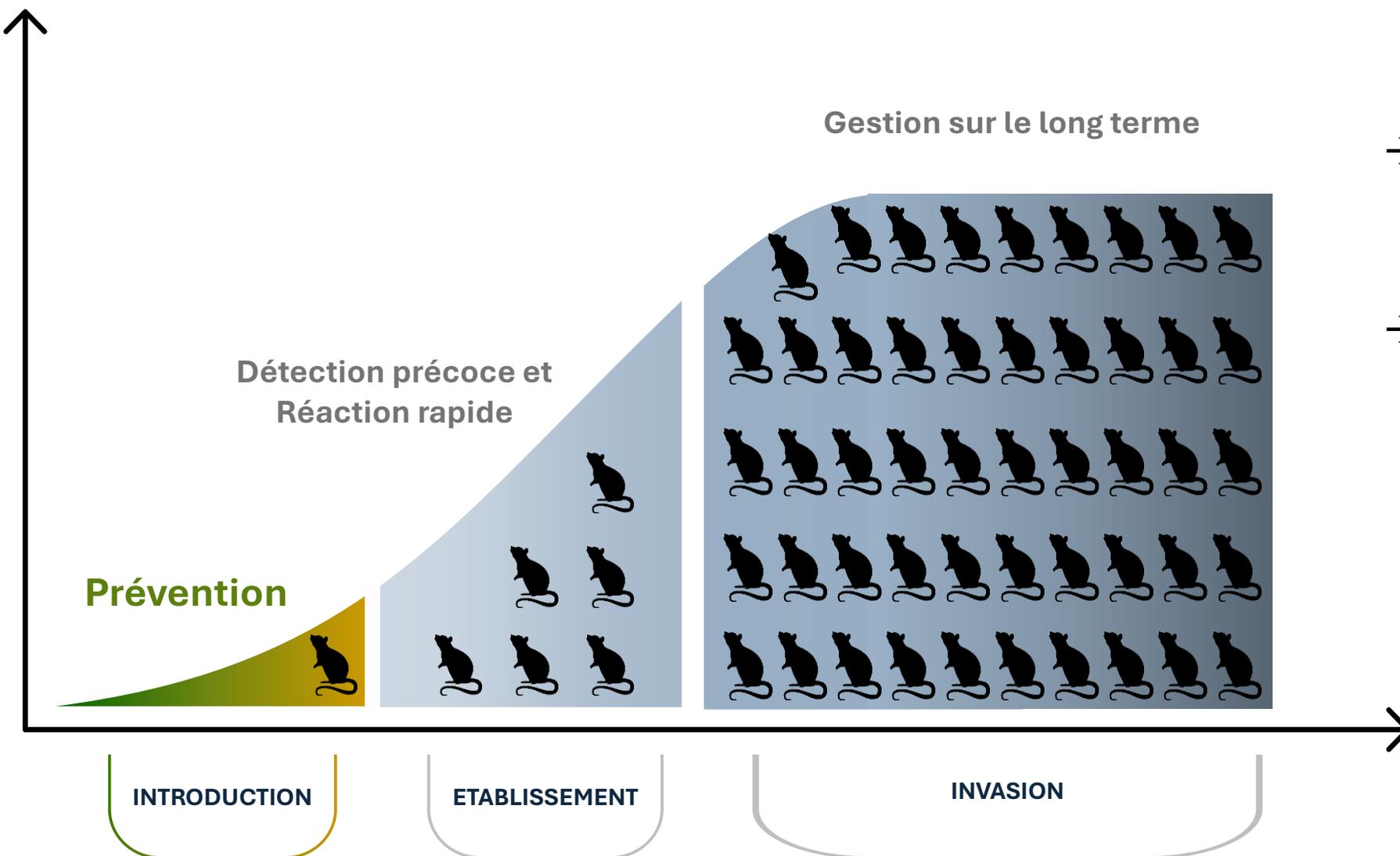
La dynamique et le stade d'invasion conditionnent les possibilités d'action et les objectifs



Prévention : éviter l'introduction et l'établissement

PREVENTION

- Intervient avant que l'espèce exotique puisse arriver dans son nouvel environnement
- Actions les **plus efficaces** et les **moins coûteuses**



Prévention : éviter l'introduction et l'établissement

Réglementation



Conventions internationales

Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) - 1951

Assurer une action commune et efficace afin de prévenir la dissémination et l'introduction d'organismes nuisibles aux végétaux et produits végétaux, et établir des listes d'organismes nuisibles réglementés

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) - 1973

Convention pour la Diversité biologique (CBD) – 1992

*Empêcher l'introduction, contrôler et éradiquer les espèces exotiques (Article 8.h)
Adoption des Objectif d'Aichi 2011-2020, puis du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (2020-2030)*

Protocole relatif aux aires et à la vie sauvage spécialement protégées de la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (1990)

Convention Internationale pour le Contrôle et la Gestion des Eaux de Ballast et Sédiments des Navires (Convention BWM) - 2004 (2017)

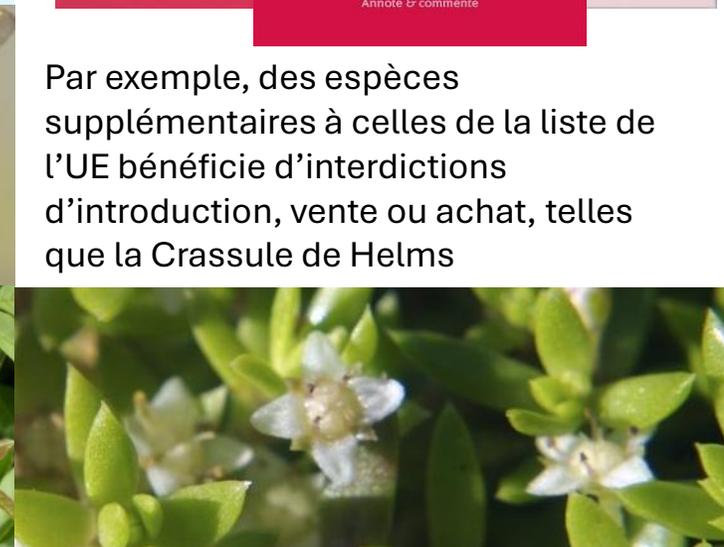


Règlement européen 1143/2014

« relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des eee »

- La mise en œuvre d'une liste d'EEE préoccupantes pour l'UE (tous types d'organismes faune et flore).
- Ces espèces sont interdites dans l'UE **d'importation, de vente, d'achat, d'utilisation et de libération dans l'environnement**

→ En 2024, **88 espèces exotiques envahissantes** concernées



En France, la réglementation sur les EEE est répartie dans différents codes.



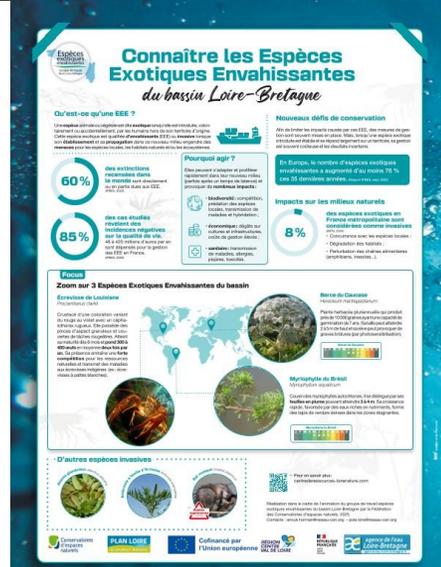
Par exemple, des espèces supplémentaires à celles de la liste de l'UE bénéficie d'interdictions d'introduction, vente ou achat, telles que la Crassule de Helms

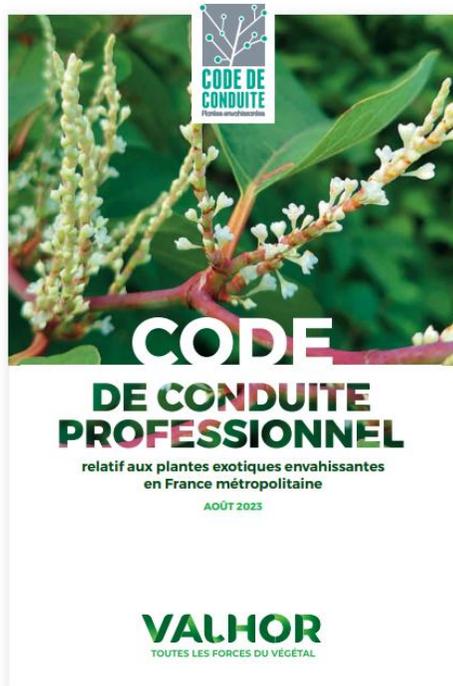


→ brochures, posters, vidéos, conférences, expositions etc.

A l'attention du grand public

- Assurer la **vulgarisation et la diffusion** de connaissances scientifiques auprès des différents publics ciblés
- Permettre une **prise de conscience** des activités à risques
- **Changement volontaire des comportements pour des bonnes pratiques** (ne pas relâcher ses animaux de compagnie ou se débarrasser de ses déchets verts dans la nature etc.)





→ brochures, posters, vidéos, conférences, expositions etc.

A l'attention du grand public

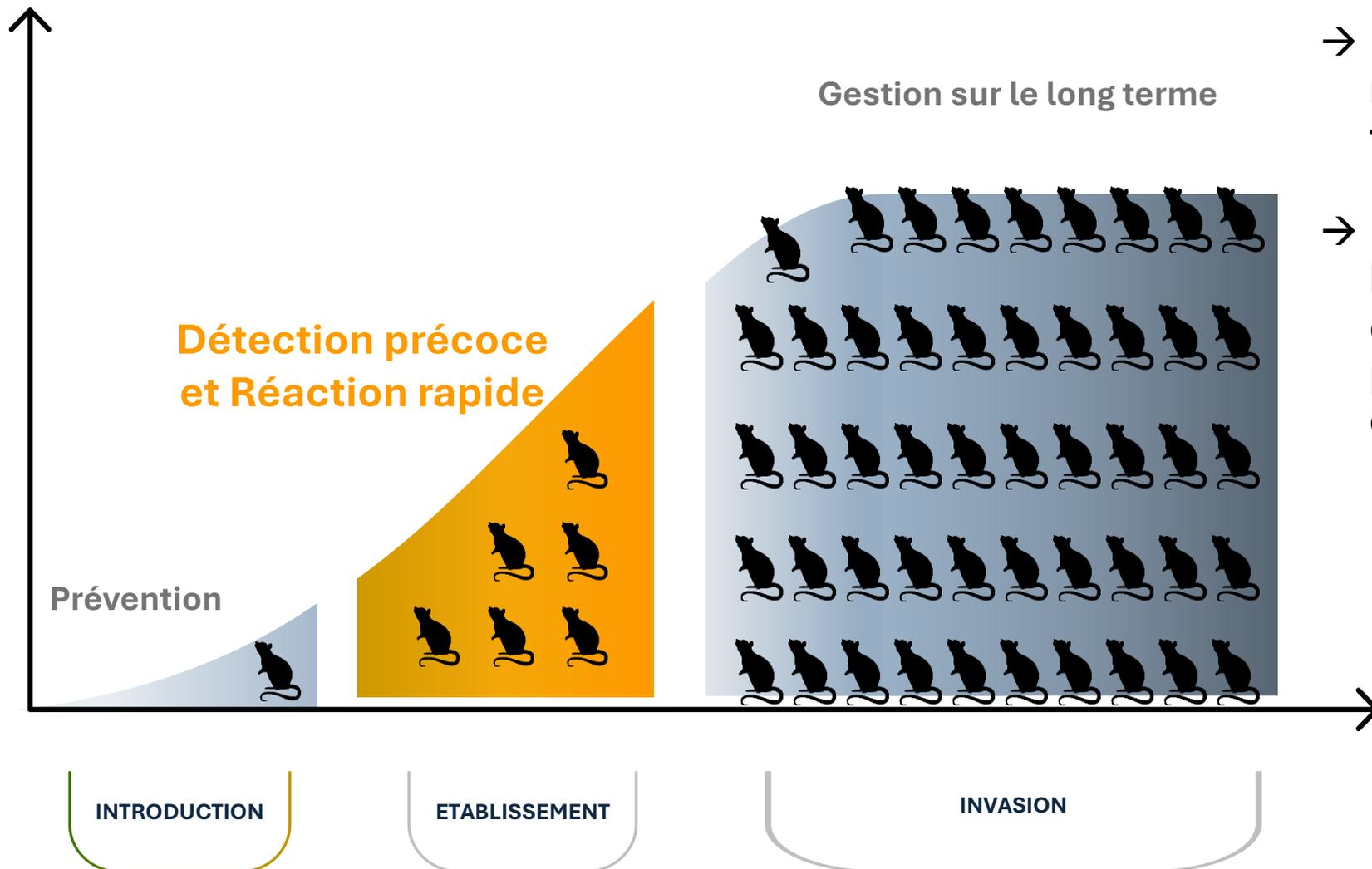
- Assurer la **vulgarisation et la diffusion** de connaissances scientifiques auprès des différents publics ciblés
- Permettre une **prise de conscience** des activités à risques
- **Changement volontaire des comportements pour des bonnes pratiques** (ne pas relâcher ses animaux de compagnie ou se débarrasser de ses déchets verts dans la nature etc.)

A l'attention de professionnels concernés par les EEE

- Eviter l'utilisation d'EEE dans leur projets (réaménagement, plantations..)
- Eviter la dispersion par les engins de chantiers etc.

Détection précoce et réaction rapide

DPRR



→ Malgré les mesures de prévention, de **nouvelles espèces exotiques sont fréquemment détectées**

→ Intervenir le plus tôt possible, tant que l'espèce occupe encore une petite zone et que son éradication reste possible, pour éviter l'invasion et limiter les coûts de gestion.

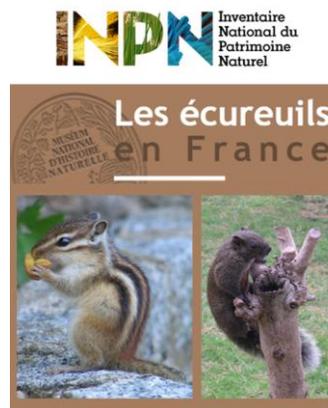
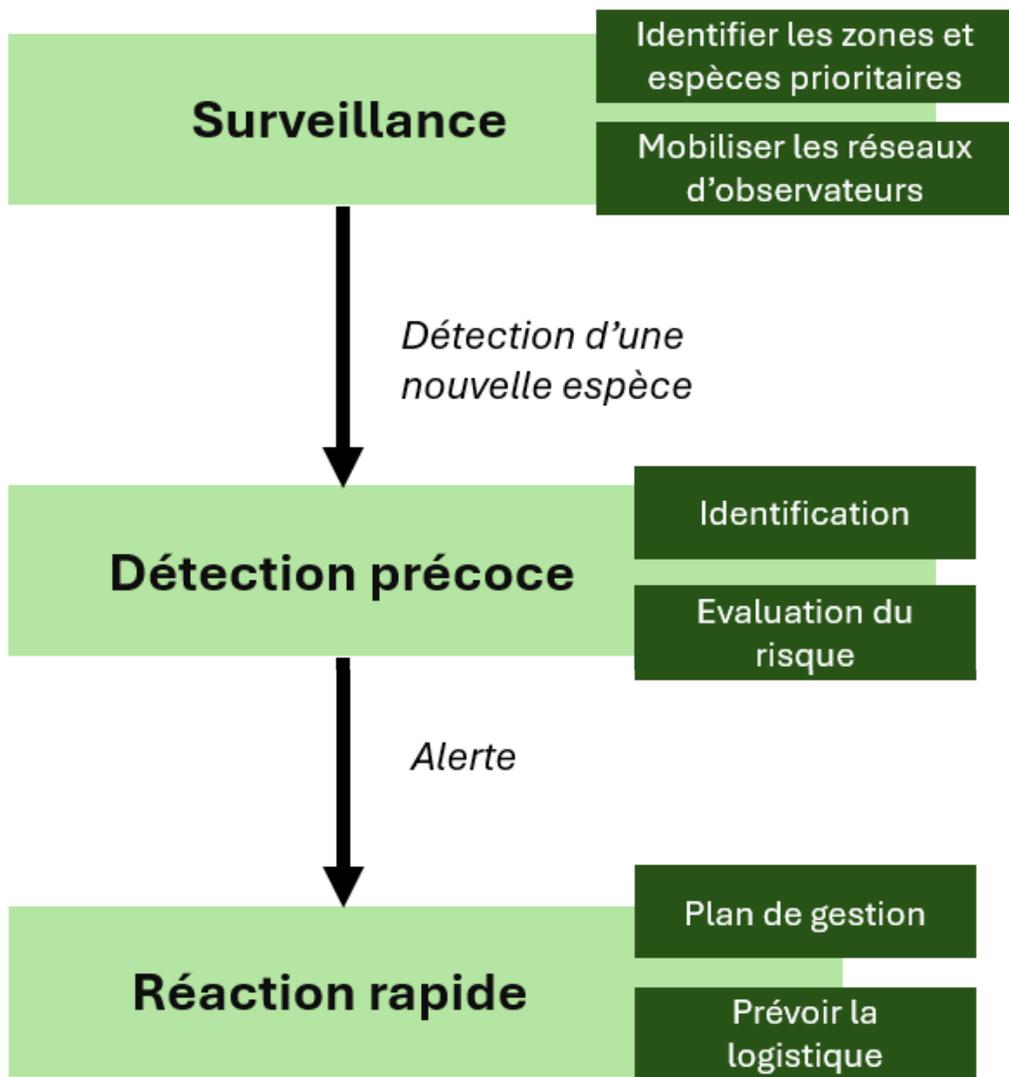
ici PAR FRANCE BLEU ET FRANCE 3
ENVIRONNEMENT
Une nouvelle espèce de fourmi repérée en France pour la première fois

Elle mesure seulement 1,5 millimètre, mais représente une menace pour la biodiversité. La fourmi "électrique", espèce envahissante, a été détectée pour la première fois en France, à Toulon, grâce à un étudiant de 19 ans.



Détection précoce et réaction rapide

Une cascade d'actions spécifiques, planifiées à l'avance, et sur une coordination efficace entre tous les acteurs impliqués tels que les gestionnaires, scientifiques, autorités locales et même les citoyens



Détection précoce et réaction rapide

Détection précoce d'*Anolis sagrei* en Guadeloupe un exemple d'intervention rapide



Octobre 2023

Novembre 2023

Décembre 2023

Janvier 2024

de Février à Juillet 2024

Première détection visuelle dans une pépinière suivie de prospection plus larges



Formation d'agents à la reconnaissance pour éviter la confusion avec l'*Anolis* marbré indigène



Réunion avec les acteurs pour la **coordination des actions**



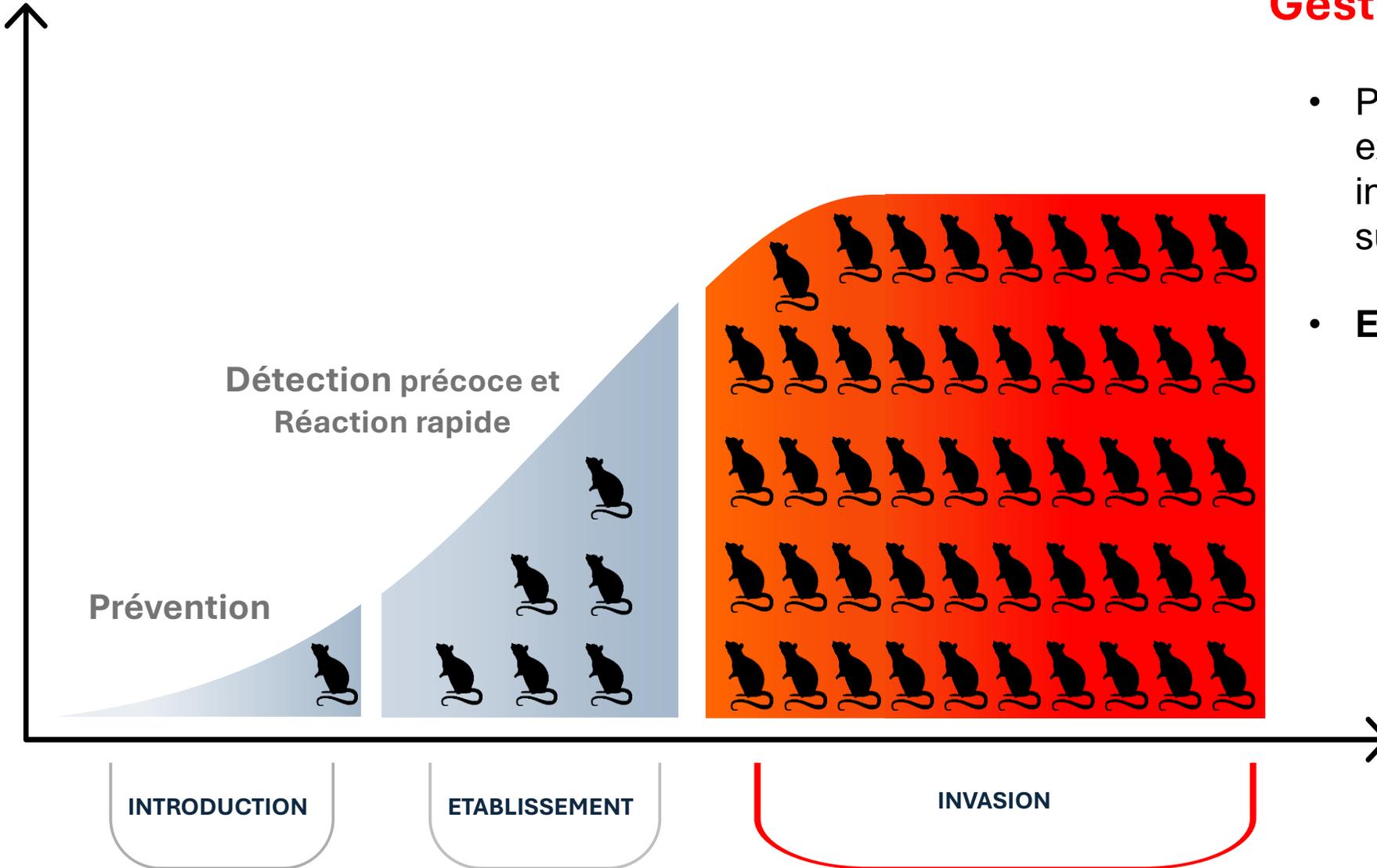
Elaboration d'un protocole de gestion



Mise en place du protocole de gestion (capture et mise à mort)

Manque de financements qui met en péril les actions

Les interventions de gestion sur le long terme



Gestion sur le long terme

- Pour de très nombreuses espèces exotiques envahissantes déjà installées, la gestion doit s'envisager sur le **long terme**
- **Eradication est impossible**



Les interventions de gestion sur le long terme

Le contrôle ou la maîtrise

Réduire la taille des populations de telle sorte que les impacts négatifs sur l'écosystème, les usages ou les activités économiques soient ramenés à un niveau acceptable.

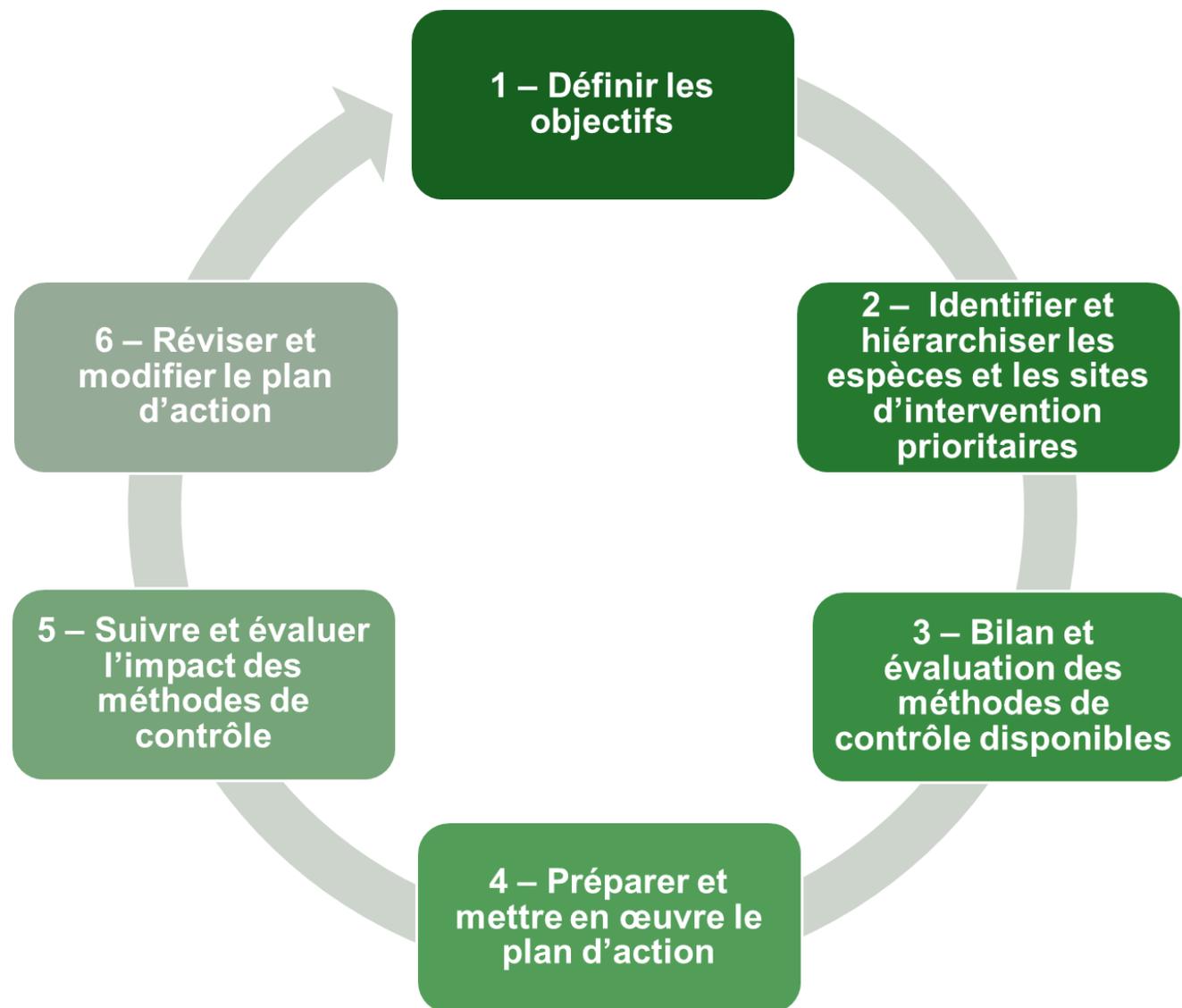


Le confinement

Maintenir une zone-tampon entre les zones envahies où les actions de contrôle prévalent, et les zones indemnes ou peu envahies où la détection précoce et la réaction rapide que nous venons de voir sont prioritaires.



La mise en place d'un programme d'intervention doit être pensée dans **un cadre de gestion adaptative**.





Pour une gestion efficace

- Une **approche globale**, depuis l'analyse de la situation (quel écosystème, quelle espèce..) à l'évaluation des actions.
- Des **choix stratégiques clairs**, basés sur des objectifs définis.
- Une **implication de tous les acteurs concernés** et une prise en compte de leurs intérêts.
- Un **dialogue entre toutes les parties prenantes** pour garantir l'efficacité des actions

Pas de recette toute prête, ni de solutions miracle !



Bienvenue sur le site du

CENTRE DE RESSOURCES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le Centre de Ressources National EEE aborde les EEE des **écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins** en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer. Les activités du Centre impliquent **100 membres d'un réseau d'experts** comprenant des chercheurs, des gestionnaires d'espaces naturels, des ONG et des autorités locales.

ACTUALITÉS



DUTARTRE Alain | 22/10/2024

Retour sur les 6èmes journées internationales d'océanographie

Les 6èmes Journées Internationales de Limnologie et Océanographie de l'INP-ENSEGID à Bordeaux du 14 au 17 octobre. Organisées sous Limnologie, elles ont permis une nouvelle fois de regrouper la comm

[En savoir plus](#)



DUTARTRE Alain | 22/10/2024

Le raton-laveur, un produit d'appel ?

Une actualité publiée le 25 septembre de cette année sur le site du J disponible en version papier, destiné aux enfants "de 9 à 13 ans" qui présentait une nouvelle exposition "très interactive" mise en place p

[En savoir plus](#)

Nos bases d'informations

BASE ESPÈCES

Trouvez des informations sur les espèces introduites en France

[Accéder à la base espèces](#)

BIBLIOGRAPHIE

Accédez à la bibliographie sur les espèces introduites en France

[Accéder à la bibliographie](#)

BASE IMAGES

Trouvez des photos d'espèces introduites en France

[Accéder à la galerie](#)

<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/>





Merci pour votre attention

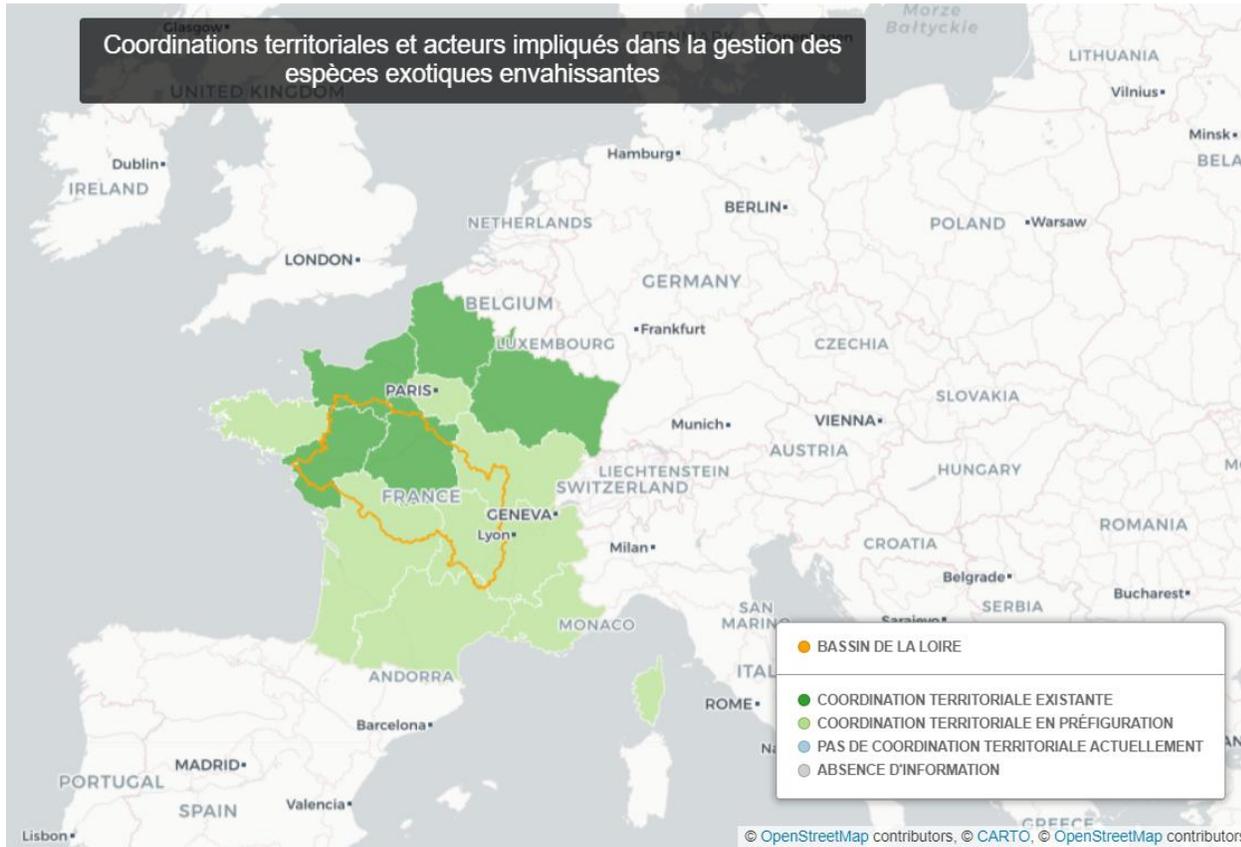
Camille Bernery,

Chargée de mission Espèces Exotiques Envahissantes

Comité français de l'UICN

Camille.bernery@uicn.fr

Des territoires qui s'organisent



RÉSEAU ALIEN CORSE
RETA ALIEN CORSICA



